

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du SREP
27 juin 2014

Coprésidents
M. Erastus Wahome, Kenya
M. Jacob Waslander, Pays-Bas

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. La réunion a été ouverte par les coprésidents du Sous-comité du SREP, Erastus Wahome, membre du SREP représentant le Kenya, et Jacob Waslander, membre du SREP représentant les Pays-Bas.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un *Ordre du jour provisoire* a été distribué sous la cote SREP/SC.11/1.Rev.2 aux participants à la réunion du Sous-comité pour examen. En adoptant l'ordre du jour, le Sous-comité y a ajouté un point, « Règles et procédures, y compris les questions administratives et logistiques »

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU SREP

3. Le Sous-comité du SREP, après avoir examiné le document SREP/SC.11/3, *Rapport d'activité semestriel du SREP*, prend note de l'avancement des activités du SREP dans les pays pilotes et ceux de la liste de réserve, et demande que le rapport soit révisé pour tenir compte des corrections effectuées lors de la réunion. Le Sous-comité exprime ses préoccupations au sujet de la lenteur des décaissements et demande aux BMD de travailler étroitement avec les autorités nationales et les autres parties prenantes dans les pays du SREP pour accélérer la préparation et la mise en œuvre des projets et programmes financés par le SREP.

4. Les membres du Sous-comité sont invités à soumettre leurs observations et idées à l'Unité administrative des CIF au sujet d'une présentation plus utile des données du SREP et des informations du projet, et le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF de lui rendre compte à sa prochaine réunion.

5. Les membres du Sous-comité sont invités à soumettre des observations écrites à la Banque mondiale au sujet de la présentation faite sur l'initiative *Readiness for Investment in Sustainable Energy – RISE* (préparation pour les investissements dans l'énergie durable), et le Sous-comité invite la Banque mondiale à faire une présentation plus complète des résultats de RISE à sa réunion de novembre 2014, en vue d'une discussion plus approfondie et d'un examen des prochaines étapes.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR PLAN D'INVESTISSEMENT DE L'ARMÉNIE AU TITRE DU SREP

6. Le Sous-comité du SREP, après avoir examiné le document SREP/SC.11/4, *Plan d'investissement de l'Arménie au titre du SREP*, daté de juin 2014 :

- a) approuve le plan d'investissement devant servir de cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets et programmes envisagés, et prend note de la requête de financement d'un montant de 40 millions de dollars au titre du SREP. Le Sous-comité demande au Gouvernement arménien, dans la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, de tenir compte des observations faites lors de la réunion et de toutes autres

observations écrites supplémentaires qui seraient soumises par les membres du Sous-comité au plus tard le 11 juillet 2014 et de répondre par écrit aux questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui seraient transmises ultérieurement.

- b) confirme à nouveau sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, selon laquelle tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et les financements seront approuvés en fonction de la qualité des plans d'investissement et des projets proposés.
- c) approuve un financement total du SREP de 2 300 000 dollars à titre de don pour la préparation des projets suivants, qui seront élaborés dans le cadre du plan d'investissement :
 - i. 300 000 dollars pour le projet intitulé *Valorisation des ressources géothermiques* (Banque mondiale) ; et
 - ii. 2 000 000 de dollars pour le projet intitulé *Promotion de l'énergie solaire photovoltaïque* (BAsD et Banque mondiale)¹.
- d) prend note du budget prévisionnel de 300 000 dollars pour les services fournis par la BMD au titre de la préparation et la supervision du projet intitulé *Valorisation des ressources géothermiques* (Banque mondiale), et approuve une première tranche de 100 000 dollars pour le financement desdits services.
- e) prend note du budget prévisionnel de 640 000 dollars pour les services fournis par la BMD au titre de la préparation et la supervision du projet intitulé *Promotion de l'énergie solaire photovoltaïque* (BAsD et Banque mondiale), et approuve une première tranche de 200 000 dollars pour le financement desdits services (100 000 dollars pour la BAsD et 100 000 dollars pour la Banque mondiale).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS AU SOUS-COMITÉ DU SREP SUR LA SÉLECTION DE NOUVEAUX PAYS PILOTES

7. Le Sous-comité se félicite du très grand enthousiasme démontré par les 40 pays ayant répondu à l'invitation à soumettre une manifestation d'intérêt pour bénéficier des financements du SREP. Le Sous-comité, après avoir examiné le *Rapport du groupe d'experts au Sous-comité du SREP sur la sélection de nouveaux pays pilotes* (document SREP/SC.11/6) et sur la base des recommandations formulées par ce groupe d'experts, approuve le choix des pays suivants comme nouveaux pays pilotes du SREP (par ordre alphabétique) :

¹ Le financement de 2 000 000 de dollars pour la préparation du projet, les études de faisabilité, l'évaluation et le suivi du site sera assuré par la BAsD.

1. Bangladesh
2. Bénin
3. Cambodge
4. Ghana
5. Haïti
6. Kiribati
7. Lesotho
8. Madagascar
9. Malawi
10. Nicaragua
11. Ouganda
12. Rwanda
13. Sierra Leone
14. Zambie

8. Le Sous-comité décide en outre qu'un montant maximum de 300 000 dollars soit versé à chacun des pays choisis pour leur permettre de prendre les devants en travaillant avec les banques multilatérales de développement pour élaborer leurs plans d'investissement complets.

9. Le Sous-comité reconnaît qu'à l'heure actuelle le SREP ne dispose pas de suffisamment de fonds pour financer les projets et programmes qui pourraient être proposés dans les plans d'investissement, mais note que des ressources devraient être disponibles, au titre de l'action climatique, pour financer des projets et des programmes de grande qualité.

10. La décision ne préjuge pas de l'issue de la discussion sur la clause de caducité des CIF prévue pour la réunion conjointe des Comités du CTP et du SCF de novembre 2014.

11. Le Sous-comité décide de poursuivre la préparation d'une évaluation technique indépendante de chaque plan d'investissement et demande à l'Unité administrative des CIF, en consultation avec les banques multilatérales de développement, de proposer des mesures pour les rendre plus efficaces à la lumière des conclusions de l'évaluation indépendante.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR PLAN D'INVESTISSEMENT DES ÎLES SALOMON AU TITRE
DU SREP**

12. Le Sous-comité du SREP, après avoir examiné le document SREP/SC.11/5, *Plan d'investissement des Îles Salomon au titre du SREP* :

- a) approuve le plan d'investissement devant servir de cadre pour la poursuite de l'élaboration des projets et programmes envisagés, et prend note de la requête de financement d'un montant de 14 millions de dollars au titre du SREP. Le Sous-comité demande au Gouvernement des Îles Salomon, dans la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, de tenir compte des observations faites lors de la réunion et de toutes autres observations écrites supplémentaires qui seraient soumises par ses membres au plus tard le 11 juillet 2014, et de répondre par écrit aux

questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui seraient transmises ultérieurement.

- b) confirme à nouveau sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, selon laquelle tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et les financements seront approuvés en fonction de la qualité des plans d'investissement et des projets proposés.
- c) approuve un financement total du SREP de 1 500 000 dollars à titre de don pour la préparation des projets suivants, qui seront élaborés dans le cadre du plan d'investissement :
 - i. 500 000 dollars pour le projet intitulé *Accès régional à l'énergie* (Banque mondiale) ; et
 - ii. 1 000 000 dollars pour le projet intitulé *Mise en valeur de l'énergie solaire* (BAsD).
- d) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services fournis par la BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Accès régional à l'énergie* (Banque mondiale), et approuve une première tranche de 170 000 dollars pour le financement desdits services.
- e) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services fournis par la BMD au titre de la préparation et de la supervision du projet intitulé *Mise en valeur de l'énergie solaire* (BAsD), et approuve une première tranche de 170 000 dollars pour le financement desdits services.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR RESSOURCES DU SREP RÉSERVÉES AU SECTEUR PRIVÉ

13. Le Sous-comité note les défis relevés et les enseignements tirés dans la mise en œuvre des modalités actuelles du programme réservé au secteur privé et espère une discussion plus approfondie à sa réunion de novembre 2014, sur la base de l'évaluation en cours de préparation des programmes du SCF réservés à la mobilisation du secteur privé.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR RÈGLES ET PROCÉDURES, Y COMPRIS LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES

14. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF de distribuer à tous les membres du Sous-comité des informations sur les règles et procédures de voyage applicables à la Banque mondiale et sur la manière dont elles s'appliquent aux voyages des membres du Sous-comité financés par l'Unité administrative des CIF.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR CLÔTURE DE LA SÉANCE

15. La réunion s'est terminée le 27 juin 2014 à 18 heures.